

**Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de l'Académie les Estacades  
tenue le mercredi 18 octobre 2017**

**Étaient présentes ou présents :**

**Parents**

Denis Boudreault  
Yves Buisson  
Diane Pelletier  
Stéphane Perreault  
Martin Sigmen (arrivé à 19 h 19)  
Julie Vallières

**Enseignants**

Nicole Auger  
Roch Bertrand  
Louise de Blois  
Myriam Lemay  
Julien Martel  
Bruno St-Maurice substitut

**Soutien**

René Laquerre

**Professionnel**

Isabelle Rivard

**Étaient absents**

Catherine Bégin, parent  
Liette St-Arnaud, parent

**Élèves**

Louis Ager  
Deven Desmarais-Lacerte

Madame Chantal Morin souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur implication.

**1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61**

Madame Chantal Morin constate le quorum.

*Madame Morin demande aux membres du conseil d'établissement de se présenter.*

**2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Correction* : calendrier des activités reporté

*Ajout* :

Affaires nouvelles : 16.1 CSAD

**CE 17-18/01**

***Il est proposé par madame Myriam Lemay d'adopter l'ordre du jour avec la correction et l'ajout apportés.***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2017

Correction :

Point 5 e) Le ministère a fait parvenir une lettre informative à toutes les écoles mentionnant **que** la modification des notes à la hausse ~~ne sont~~ **n'est** pas tolérée dans le but d'atteindre des cibles de réussite. **À cet effet**, (ajout) l'école a un comité de promotion...

Point 6 Considérant que le plan de lutte doit être révisé chaque année selon la Loi sur l'~~Instruction~~ l'instruction publique;

Point 10 Madame Morin mentionne d'un changement...

**CE 17-18/02** ***Il est proposé par madame Nicole Auger d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 7 juin 2017 avec les corrections apportées.***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé*

#### ***Suivi du procès-verbal***

*Bal des finissants*

Ce fut un franc succès, et l'après-bal s'est également bien déroulé.

*Lettre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*

Madame Morin mentionne que le mot d'ordre est de ne pas changer les notes des élèves.

*Normes et modalités*

À compter de cette année, selon les normes et modalités de l'école, les élèves qui ont 85 % et plus au bilan pourront être exemptés de leurs examens de fin d'année, à l'exception des examens du ministère et des examens imposés de la Commission scolaire. Madame Morin explique que cette pratique existait, il y a quelques années, pour certaines écoles de la Commission scolaire.

Un sondage a été effectué auprès des enseignants pour connaître leur opinion. Ceux-ci ont accepté cette proposition.

Présentement, le comité des Normes et modalités, composé d'enseignants et d'une direction adjointe, rédige les modalités d'exemptions. Madame Morin précise que les écoles de la Commission scolaire n'ont pas toutes les mêmes conditions exemptions.

### 4) QUESTIONS DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

### 5) DÉNONCIATION CONFLIT D'INTÉRÊTS

Document déposé pour les membres du conseil d'établissement qui pourraient être confrontés à un conflit d'intérêts, et ceci, par rapport à leur lien direct ou indirect dans une entreprise.

Trois personnes sont invitées à remplir cette déclaration : madame Diane Pelletier, monsieur Stéphane Perreault et monsieur Martin Sigmen.

## 6) ÉLECTIONS

Madame Morin explique la procédure pour l'élection du président ou de la présidente du conseil d'établissement ainsi que son rôle.

### a) *Élection du président ou de la présidente du conseil d'établissement*

Madame Diane Pelletier se propose.

Une seule proposition.

Madame Diane Pelletier est élue présidente du conseil d'établissement.

### b) *Élection du vice-président ou de la vice-présidente*

Monsieur Denis Boudreault se propose.

Une seule proposition.

Monsieur Denis Boudreault est élu vice-président du conseil d'établissement.

### c) *Nomination de deux représentants ou représentantes de la communauté*

Aucun représentant.

## 7) RÈGLES INTERNES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du document « Régie interne du conseil d'établissement ». Madame Morin explique l'ajout apporté au point 3.5 du document 2017-2018.

### CE 17-18/03

*Il est proposé par monsieur René Laquerre d'adopter les règles internes du conseil d'établissement telles que présentées.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé #1*

## 8) INFORMATION DE LA DIRECTION

### a) *Loi 105*

Madame Morin explique que la loi 105 prévoit des substituts pour assurer le quorum. Elle mentionne qu'il y a deux parents, trois enseignants, un membre du personnel professionnel et un membre du personnel de soutien qui agiront comme membres substituts.

### b) *Organisation scolaire*

L'an dernier au 30 septembre 2016, le nombre d'élèves inscrits était 1626 élèves. Cette année au 30 septembre il y a 1584 élèves.

L'Académie les Estacades vit une décroissance qui devrait, selon les statistiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, s'échelonner jusqu'en 2020.

c) **Mandataire danse**

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'Académie les Estacades offre un deuxième mandataire en danse-études avec le studio de danse District 5.

Suite à des plaintes de parents concernant une insatisfaction au contrat de danse avec le mandataire Académie de danse Mouv, des recommandations ont été émises par le Protecteur de l'élève ainsi que par le comité de révision de la Commission scolaire. À cet égard, la direction de l'Académie les Estacades a plutôt choisi d'offrir un deuxième mandataire pour la concentration danse-études. Cette décision a été prise dans l'intérêt du bien-être des élèves et de leur réussite scolaire.

d) **Portes ouvertes**

Cette année, l'école a reçu un nombre record d'élèves lors de la soirée Portes ouvertes avec 1600 visiteurs.

Madame Morin mentionne que les parents visiteurs ont entendu parler de nous soit par le bouche à oreilles, soit qu'ils sont satisfaits de notre encadrement et du service qu'ils ont reçu avec des enfants qui ont déjà fréquenté l'Académie les Estacades.

Monsieur Sigmen renchérit avec de bons mots, toutefois il mentionne avoir eu quelques commentaires concernant un bouchon à l'entrée. Effectivement, madame Morin mentionne que le temps d'attente à l'entrée était trop long.

e) **Conseillers**

Cette année, quatre conseillers prennent le relais des nombreux tuteurs. Ils permettront un meilleur suivi des élèves avec des besoins particuliers et seront également en soutien aux enseignants et à la direction adjointe.

f) **Responsable de discipline**

Un enseignant est nommé responsable dans chacune des disciplines et un plan d'action par discipline sera élaboré en collaboration avec les enseignants et les directions adjointes.

g) **Demande de la Commission scolaire**

Madame Morin informe les membres du conseil d'établissement qu'elle a reçu, en juin, une lettre de la Commission scolaire faisant mention des recommandations concernant le programme Sport-études et qu'elle doit faire un suivi auprès de madame Corneau durant l'année scolaire.

## 9) PRÉSENTATION DES SPORTS OFFERTS AU PROGRAMME SPORT-ÉTUDES 2017-2018

Document informatif présenté aux membres du conseil d'établissement concernant les coûts des sports du programme Sport-études. Madame Morin mentionne que la ventilation des montants des mandataires sera déposée au conseil d'établissement au printemps.

*Document #2 annexé*

**10) Choix budgétaires 2017-2018**

**CONSIDÉRANT** la mesure qui vise à stimuler les initiatives afin de créer de nouvelles marges de manœuvre pour les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire;

**CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de notre établissement;

**CONSIDÉRANT** que la mesure 15170 au montant de 28 250 \$ pour notre établissement exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires;

**CONSIDÉRANT** que les règles budgétaires de fonctionnement pour l'année scolaire 2017-2018 permettent aux commissions scolaires d'effectuer des choix quant à l'utilisation des sommes;

**CONSIDÉRANT** le montant de 65 118 \$ alloué par la Commission scolaire incluant les montants suivants :

- Mesure 15021 (aide individualisée) de 16 507 \$;
- Mesure 15022 (saines habitudes de vie) de 17 147\$;
- Mesure 15026 (accroche-toi au secondaire) de 31 464 \$.

**CONSIDÉRANT** les besoins des élèves et les différentes activités existantes, le montant de la mesure 15021 de 16 507 \$ est transféré à la mesure 15022 pour un montant total de 33 654 \$;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la direction quant à l'utilisation des montants alloués à l'école pour les activités éducatives;

**CE 17-18/04**      *Il est proposé par madame Louise de Blois d'adopter la répartition des montants alloués à l'école telle que présentée.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé #3*

## 11) Reddition de comptes 2016-2017

Madame Morin présente la reddition de comptes aux membres du conseil d'établissement. Ce document découle principalement du projet éducatif et reflète les faits marquants de la vie étudiante et des résultats associés à la réussite éducative.

Il y a deux ans, un comité était formé pour réécrire le projet éducatif. En 2016-2017, c'était la première année de l'implantation. Il est possible que des précisions soient apportées aux indicateurs de suivi d'ici la fin de l'année. Annuellement, la reddition de comptes doit être déposée au conseil d'établissement.

*Document annexé #4*

## 12) RAPPORT DES COMITÉS

### a) Conseil des élèves

Dépôt du calendrier des activités étudiantes pour l'année 2016-2017 est reporté à la prochaine rencontre.

En début d'année, il y a eu les élections pour finaliser la formation du conseil des élèves. Particularité cette année, le comité est formé à 80 % de garçons.

Plusieurs activités sont prévues pour souligner la fête de l'Halloween.

### b) Comité de parents

1<sup>re</sup> rencontre : assemblée générale;  
formation des comités.

Monsieur Romuald Bézard est élu président du comité de parents et monsieur Denis Boudreault, vice-président.

## 13) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

Date	Description	Responsable	Groupes	Coût de l'activité par élève
21 septembre 2017	<i>Activité d'accueil</i>	Luc Francoeur	4 <sup>e</sup> secondaire	10 \$
28 septembre 2017	<i>Sortie en canot</i>	Luc Dargis	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> sec. Gr. 170-270	0 \$
4 octobre 2017	<i>Activité d'accueil</i>	Nathalie Rivard	TEACCH gr. 991-992-993-994	0 \$
2-4 et 5 octobre 2017	<i>Sortie Trekking</i>	Junior Abbott	3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> sec. Gr. Vélo alpin	3 \$
19-20 octobre 2017	<i>Camp Leader</i>	René Laquerre	8 élèves	15 \$
26 octobre 2017	<i>Évènement VIP Formation professionnelle</i>	Julie Trottier	5 <sup>e</sup> sec. Et TEACCH	0 \$

Date	Description	Responsable	Groupes	Coût de l'activité par élève
27 octobre 2017	<i>Journée d'engagement jeunesse</i>	Johanne Shore	4 élèves (1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> sec.)	0 \$
8 novembre 2017	<i>Centre des sciences Collège Laflèche et Boréal</i>	Nathalie Rivard	TEACCH	15 \$
9 novembre 2017	<i>Journée d'intégration</i>	Marie-Pierre Blais	TEACCH gr. 995	23,60 \$
14 novembre 2017	<i>Cinéma Tapis rouge</i>	Margo Auger	3 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup> sec. Gr. Média.Com	0 \$
22 décembre 2017	<i>Tournoi à bout de souffle</i>	René Laquerre	1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> sec. Et adaptation scolaire	0 \$
Fin janvier, début février	<i>Camp musical Asbestos</i>	Tommy Jacob	1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> sec. Gr. Musique-études	130 \$
26 au 28 février 2018	<i>Ski Mont Sainte-Anne</i>	Junior Abbott	3 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup> sec. Vélo alpin	325 \$
17 au 24 mars 2018	<i>Banff</i>	Junior Abbott	5 <sup>e</sup> sec. Vélo alpin	2125 \$
Fin mars / début avril	<i>Ske Relais Lac Beauport</i>	Junior Abbott	3 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup> sec. Vélo alpin	40 \$
14 au 25 mai 2018	<i>Tournoi Basketball à Bruges, Belgique</i>	Pierre Goulet	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> sec. (11 élèves) parascolaire	2200 \$
15 au 17 mai 2018	<i>Camp vélo Vel 5</i>	Junior Abbott	5 <sup>e</sup> sec. Vélo alpin	100 \$
17 au 25 mai 2018	<i>Voyage Californie</i>	Daniel Gaudreault	5 <sup>e</sup> sec. (41 élèves)	2500 \$
21 au 25 mai 2018	<i>Voyage Philadelphie</i>	André De Lafontaine	4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> sec. Média.Com	650 \$
22 au 24 mai 2018	<i>Camp Vélo Vel 4</i>	Junior Abbott	4 <sup>e</sup> sec. Vélo alpin	65 \$
23 au 25 mai 2018	<i>Camp Vélo Vel 3</i>	Junior Abbott	3 <sup>e</sup> sec. Vélo alpin	50 \$
Juin 2019	<i>Projet Costa Rica</i>	Dominic Bergeron	5 <sup>e</sup> sec. Gym-Plus	2200 \$

**CONSIDÉRANT** l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

**CE 17-18/05**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Perreault d'approuver les activités et sorties telles que proposées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé #7*

#### 14) CORRESPONDANCE

Une motion de félicitations émise par le conseil des commissaires, en l'honneur de l'équipe féminine, division 2, volleyball benjamin, pour leur performance digne de mention. Cette lettre a été remise à monsieur Sigmen.

#### 15) AFFAIRES NOUVELLES

##### 15.1) CSAD

Ce point est ajouté par monsieur Boudreault. Celui-ci a dû quitter avant la fin de la rencontre, ce point pourra être reporté à la prochaine séance.

#### 16) DATES ET HEURES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Une proposition est présentée aux membres.

##### CE 17-18/06

**IL EST PROPOSÉ** par madame Julie Vallières d'adopter les dates des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Document annexé #6*

#### 17) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 21 par monsieur René Laquerre que la séance soit levée.

---

Diane Pelletier  
Présidente

---

Chantal Morin  
Directrice